Angles d'Attac

association pour une **t**axation des **t**ransactions financières pour l'**a**ide aux **c**itoyens et citoyennes.

Bulletin d'information mensuel d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 51 – avril-mai 2008

>>>SOMMAIRE>>>

>>> Les paradis fiscaux, un danger pour la démocratie >>>

Des militants d'Attac Allemagne, d'Attac France, d'Attac Autriche et d'Attac Suisse se sont rassemblés samedi 1er mars, pour une journée d'action internationale contre les paradis fiscaux dans la principauté du Liechtenstein. Ensemble, ils ont appellé à une action vigoureuse contre les paradis fiscaux au sein et en dehors de l'Union européenne, ainsi qu'à des sanctions à l'encontre des pays qui refusent de s'engager dans la lutte contre l'évasion fiscale ou d'y coopérer.

Ci-dessous la déclaration des Attac d'Europe publiée à l'occasion de ce rassemblement.

À travers le monde, plus de 50 pays se sont spécialisés dans la défiscalisation partielle ou totale des revenus de capitaux appartenant à des citoyen-ne-s d'autres pays. C'est ainsi que plus de 12'000 milliards de dollars US se retrouvent dans des paradis fiscaux. Suite à la mondialisation des marchés financiers, les paradis fiscaux sont peu à peu devenus un grave danger pour la démocratie. C'est pourquoi Attac exige que les politiques prennent des mesures pour les supprimer. Il faut savoir que les paradis fiscaux ne sont pas seulement de petits pays tels que la Suisse, l'Autriche, le Liechtenstein, Monaco, le Luxembourg, Andorre ou les îles Caïman. Grâce à leurs « offres spéciales » en matière de fiscalité, dont leurs riches voisins font les frais, ces paradis « classiques » comptent désormais parmi les pays les plus riches du monde. Mais les places financières britanniques, états-uniennes, allemandes ou françaises ne fonctionnent pas très différemment. C'est pourquoi nos critiques s'adressent aussi bien aux gouvernements de ces pays qu'aux paradis fiscaux proprement dits.

La fiscalité très faible en usage dans quelques pays a déclenché au niveau global une course folle au moins-disant fiscal pour les revenus du capital. Tout baisse : l'imposition des intérêts, des di-

>>>



Liechtenstein, Vaduz, action de Attac le 1er mars 2008

JAB 2500 BIENNE 4

Retours à attac, rue de l'Orphelinat 15, 2800 Delémont

>>>AGENDA>>>

>National>

Samedi 3 mai

Coordination nationale.
Lieu et heure à préciser.

Samedi 7 juin

Journée de réflexion sur les questions fiscales.
Lieu et heure à préciser.

Du 1er au 6 août

Université d'été européenne d'Attac, Saarbruck, Allemagne

Vendredi 5 au dimanche 7 septembre

Université d'été d'Attac Suisse, Berne

Dimanche 7 septembre

Assemblée générale d'Attac Suisse, Berne

>Fribourg>

Lundi 21 avril, 20h30

Projection du film : « Comandante », un documentaire d'Oliver Stone, vers. esp., s-t. allem., Centre Fries, rue G. Techtermann 8. Entrée gratuite.

Lundi 28 avril, 20h30

Projection du film : « Les mystères du 11 septembre » (Loose Change 2), de Dylan Avery, version française, Centre Fries, rue G. Techtermann 8. Entrée gratuite.

Mercredi 30 avril, 18h00

Rencontre mensuelle du comité d'attac fribourg, Le Pivot, rue de l'Hôpital 29.

En mai :

- soirée portes ouvertes pour les 10 ans d'attac : animation, discussion, grillades, etc. Plus d'infos : maurizio@attac.org

>Neuchâtel>

Jeudi 17 avril, 20h30

réunion du comité dans le local de Solidarités (Unia), Av. de la Gare 3, 2e étage, Neuchâtel.

Jeudi 15 mai, dès 18h

réunion du comité au restaurant du Jura (Neuchâtel) suivie de l'assemblée générale à 20h

Jeudi 19 juin, 20h

réunion du comité (lieu à définir)

>>>

videndes et des gains réalisés sur les transactions ainsi que les impôts sur les bénéfices des entreprises. L'imposition sur les bénéfices des grandes sociétés européennes, qui était encore en moyenne de 44% en 1980, est tombée en 2007 à 29% (KPMG 2007). Les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu tendent elles aussi à être moins taxées. Aucun pays développé n'échappe à cette spirale. En ces temps de globalisation financière, les États nationaux ne sont plus en mesure de fixer démocratiquement l'imposition des revenus du capital. Ils doivent se plier aux diktats des marchés financiers et des paradis fiscaux.

Cette évolution a des conséquences dramatiques pour la démocratie. Le capital est réparti de manière très inégale au sein de la population et donc les revenus du capital aussi. En Autriche et en Allemagne, 10% de la population détiennent plus des deux tiers de la richesse totale et à l'inverse, deux tiers de la population ont peu ou pas de fortune, voire des dettes. En France, les 10% les plus riches possèdent 46% de la richesse, et au niveau mondial on arrive à 85%. Si l'on n'impose pas les revenus du capital, ou si on les impose insuffisamment, cet argent fera défaut pour le financement des biens, services et institutions collectifs. L'éducation, l'environnement, la santé, les transports publics, les universités, les soins aux personnes âgées, etc. nécessitent une solidarité nationale. Les paradis fiscaux empêchent ce financement solidaire et même contribuent à la privatisation de la protection sociale et au bradage du patrimoine national. Cet argent fait aussi défaut aux recettes publiques des pays en développement, à qui les paradis fiscaux font perdre chaque année 50 milliards de dollars. En outre les paradis fiscaux permettent, et même favorisent la corruption en offrant la possibilité de mettre à l'abri l'argent détourné.

Dans la mesure où ce sont justement les grosses fortunes et les multinationales qui échappent à l'impôt, le reste de la société ne sera guère disposé à financer la collectivité, ou même ne le pourra pas. Le poids de la fiscalité sur le reste de la population s'accroît et il est ressenti comme une injustice, et cela se comprend. Depuis la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen en 1789, les citoyen-ne-s ont obtenu le droit de répartir par voie démocratique la pression fiscale, et par suite le degré d'inégalité tolérable dans la société. Ce droit démocratique fondamental menace d'être emporté par la mondialisation. Mais une société incapable de contrôler l'inégalité et l'insécurité sociale devient tout entière peu sûre et instable. La mondialisation est ainsi menacée d'autodestruction.

Attac ne s'y résigne pas. Nous exigeons une autre mondialisation.



Nous sommes convaincus que la démocratie et la redistribution sociale, à notre époque de mondialisation, sont possibles et même plus nécessaires que jamais.

Il faut supprimer les paradis fiscaux. Voici nos revendications :

- Un système financier mondialisé requiert la transparence, pour permettre de conserver une fiscalité équitable. Les États doivent se communiquer mutuellement et systématiquement leurs informations sur les revenus du capital de leurs non-ressortissant-e-s. La directive européenne sur les taux d'intérêt doit être étendue à tous les revenus du capital, régimes juridiques et ainsi qu'à d'autres États-membres. Seul l'échange systématique des informations à l'échelon international peut empêcher la fraude fiscale massive.

- Il ne suffit pas, comme le proposent les gouvernements autrichien, monégasque et du Liechtenstein, d'offrir une simple assistance administrative en cas de fraude fiscale individuelle. Une « place financière propre » exige plus que des mesures contre le blanchiment d'argent et la volatilité des marchés. Nous aimerions mieux des mesures effectives, prises dans tous les États contre la fraude fiscale.

- Un marché commun comme l'espace économique européen exige en outre des règles fiscales communes. Si l'on veut empêcher les multinationales de frauder le fisc, il faut fixer des assiettes fiscales communes pour les entreprises et des taux d'imposition des revenus du capital minimum, par exemple de 30%, afin de stopper une néfaste course au moins-disant.

- Les paradis fiscaux qui se refusent à fournir une aide efficace aux autres pays lorsque ceux-ci veulent imposer leurs propres ressortissant-e-s font un usage abusif de leur souveraineté en nos temps de mondialisation. Les pays désireux de combattre les paradis fiscaux doivent établir une « liste noire » de ces États, selon des critères plus stricts que celle de l'OCDE. Et ces deniers ne devraient pas bénéficier d'avantages tels que l'accès libre aux marchés commerciaux, financiers et de biens marchands ou la libre circulation des personnes comme les accords de Schengen.

Le scandale de la fraude fiscale par le biais de fondations au Liechtenstein vient encore une fois de montrer à quel point l'engagement d'Attac-international est nécessaire. Nous poursuivrons notre travail jusqu'à l'obtention de mesures nationales et internationales entraînant la fermeture de tous les paradis fiscaux. Jusqu'ici ces mesures ont été bloquées par les quelques profiteurs du dumping fiscal international. C'est ce qui fait de l'engagement de citoyen-ne-s dans notre mouvement une condition indispensable à la satisfaction de nos revendications.

Attac Allemagne, Autriche, Flandre, France, Hongrie, Pays-Bas
Attac Suisse

>>> 1er mars 2008 : Manifestation d'Attac au Liechtenstein contre les paradis fiscaux >>>

Des altermondialistes venus de six pays différents font une déclaration.

Des membres d'Attac Allemagne, France, Autriche et Suisse ont tenu samedi 1er mars dans la principauté du Liechtenstein une journée d'action internationale contre les paradis fiscaux. Travestis en barons voleurs de la fraude fiscale et riches évadés fiscaux, qui mènent une vie dorée dans leurs paradis fiscaux (îles balnéaires gonflables), ils ont manifesté dans la vieille ville de Vaduz, à portée de vue du château en exigeant « Fermeture des paradis fiscaux ! ».

Dans une déclaration commune (voir l'article précédent) présentée samedi, les six Attac d'Allemagne, Autriche, Flandres, France, Pays-Bas et Suisse exigent un engagement plus vigoureux contre les paradis fiscaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, ainsi que des sanctions à l'encontre des pays qui se refusent à coopérer à la lutte contre l'évasion fiscale.

« Nous exigeons la fermeture de tous les paradis fiscaux, et ceci dans le monde entier » dit Sven Giegold, expert fiscal d'Attac Allemagne. Les exigences du gouvernement fédéral sont insuffisantes. Punir la fraude fiscale ne suffit pas. Il faut prendre des mesures efficaces contre l'évitement de l'impôt. Le Liechtenstein et tous les autres paradis fiscaux devraient admettre le principe de l'échange automatique des informations fiscales.

« Il est inadmissible de mettre à la disposition de quelques élites et grandes firmes des structures leur permettant de se dispenser de la contribution dont elles sont redevables à la société » dit Roman Kuenzler, spécialiste des questions fiscales à attac suisse. Cela revient à saper la démocratie. Il poursuit : « Ces structures corrompues, ce sont les paradis fiscaux. Il est temps de tarir définitivement leurs sources d'approvisionnement. »

Comme l'a souligné l'experte fiscale d'Attac Allemagne, Sybille Pirklbauer, l'argent normalement dû au fisc et placé dans les paradis fiscaux fait défaut, dans les pays industrialisés, pour financer retraites et pensions, écoles, protection sociale et de l'environnement. Les retombées sont encore pires dans les pays du Sud : leur développement est durablement obéré par le détournement de l'argent dû au fisc. Or, l'UE elle-même favorise les paradis fiscaux. Le Traité de Lisbonne, par exemple, prévoit l'absence de contrôle sur la circulation des capitaux et empêche la fermeture des paradis fiscaux. Sybille Pirklbauer déclare : « Nous exigeons une législation juste et solidaire, dans l'UE et partout dans le monde. »

Le président d'Attac France, Jean-Marie Harribey, le souligne : « Pour le capitalisme financier, les paradis fiscaux ne sont pas une anomalie, mais un rouage indispensable. » L'instauration de la libre circulation des capitaux au sein de l'UE et à l'échelon international a permis une réorganisation fondamentale de la finance internationale au service de la rentabilité du capital. Cela vaut aussi bien pour les entreprises que pour les marchés financiers, devenus les lieux d'une spéculation permanente sur les titres, produits dérivés et devises.

>>>AGENDA>>>

>Vaud>

Mardi 15 avril, 19h

Réunion du groupe Médias, Librairie Basta, Rue du Petit-Rocher 4, Lausanne-Chauderon.

Samedi 19 Avril puis jusqu'au mois d'août

Récolte de signatures tous les samedis de 9h30-12h, Lausanne, Place St-Laurent. En faveur de l'initiative cantonale "Pour le droit à un salaire minimum". Attac Vaud co-initiateur avec Comedia, POP & Gauche en mouvement/A Gauche Toute !, solidaritéS Vaud/A Gauche Toute !, Syndicat SUD. http://www.salaire-minimum-oui.ch

Mardi 22 avril, 20h

Réunion du groupe Multinationales, Librairie Basta, Rue du Petit-Rocher 4, Lausanne-Chauderon.

Vendredi 25 avril, 20h30

Conférence publique "Prudence OGM", avec Jean-Baptiste Libouban du Mouvement des faucheurs volontaires, France. Organisation : Centre pour l'action non-violente. Lausanne, gare CFF, Salle des Vignerons.

Mardi 6 mai, 20h

Rencontre mensuelle. Présentation et discussion : *L'initiative cantonale pour un salaire minimum.* Avec la participation de Daniel Süri du comité d'initiative, Pôle Sud, Av JJ Mercier 3, Lausanne-Flon.

Mardi 20 mai, 20h

Réunion du groupe Multinationales, Librairie Basta, Rue du Petit-Rocher 4, Lausanne-Chauderon.

Vendredi 30 mai, 19h

Repas/forum "Souveraineté alimentaire", Lausanne (lieu à préciser)

Mardi 3 juin, 20h

Rencontre mensuelle (thème à préciser), Pôle Sud, Av JJ Mercier 3, Lausanne-Flon.

Nos réunions sont ouvertes à tou-te-s. Pour plus de détails, consultez http://www.local.attac.org/vaud/

>>> Crise financière : Pétition européenne pour pl

Deux petits articles des traités et puis plus rien?

Parmi les questions, voire les objections, qui sont posées ou faites aux auteurs de la pétition « Spéculation et crise : ça suffit ! », il y a celles-ci : « Supprimer les deux articles incriminés est-il suffisant au regard de la révision radicale des politiques économiques qu'il convient d'opérer ? » Plus grave encore : « N'est-ce pas se limiter à réclamer une meilleure régulation des marchés financiers ? N'est-ce pas entériner l'idée que ces marchés ne souffriraient que d'un « manque de transparence », d'une défaillance des « procédures de sécurisation des transactions », ou encore d'un défaut de « moralité » ? »

Toutes ces questions sont les bienvenues car elles vérifient l'hypothèse qui est à l'origine de cette pétition : la société éprouve un besoin urgent de débattre de son avenir, plus que jamais menacé par la financiarisation de l'économie mondiale. Et même si ceux qui nous interpellent, parce qu'ils craignent de notre part une trop grande timidité, ne signent pas d'emblée (car nous espérons les convaincre) la pétition, le but commence à être atteint : la pétition est un geste politique à partir duquel nous pouvons tirer le fil de la pelote. Alors, allons-y.

1. Il faut mettre le système bancaire sous contrôle public.

Parce qu'il est nécessaire de retrouver l'usage public de la monnaie, par le biais de laquelle une politique économique peut être menée, non pas pour accélérer une croissance aveugle comme le préconisent ceux qui n'ont pas encore compris la gravité de la crise écologique, mais pour promouvoir des activités utiles socialement et l'emploi.

Parce que la Banque centrale européenne maintient une ligne dont la raison est de satisfaire les détenteurs de capitaux et leurs institutions financières : elle fait couler à flots le crédit pour ces derniers, afin de leur permettre de participer à la restructuration permanente du capitalisme mondial (fusions, acquisitions, leverage buy out, etc.) ; en revanche ce laxisme se pare de vertu orthodoxe quand il s'agit d'admonester les gouvernements qui auraient une minuscule velléité de « faire du social » (Mme Merkel, progressiste s'il en est, en sait quelque chose pour avoir osé envisager de créer un salaire minimum en Allemagne).

Parce qu'il convient de mettre fin à la confusion entre banques de dépôts et banques d'affaires, d'encadrer très étroitement les procédures de titrisation et de supprimer les paradis fiscaux dans lesquels toutes les institutions financières ont pignon sur rue.

2. Il faut porter la remise en cause du capitalisme néolibéral en son cœur.

Son cœur, c'est le partage de la richesse produite, la fameuse valeur ajoutée pour la captation de laquelle le système financier est organisé. D'abord, en imposant des normes de rentabilité du capital de plus en plus élevées qui ne peuvent être atteintes que par la déconnexion des salaires vis-à-

Pour en savoir plus:

www.stop-finance.org

vis de la productivité du travail. Ensuite en détricotant la protection sociale (assurance maladie et retraites) pour drainer une épargne de plus en plus abondante vers les marchés financiers en mal de liquidités. Et il faut être doté d'une belle inculture pour prétendre que la capitalisation engendrera des richesses supplémentaires pour nourrir et soigner le troisième âge, et d'une encore plus belle dose de cynisme pour confier les retraites à la Bourse. Non seulement la finance est contre-productive, mais elle est improductive.

Le frapper au cœur en instaurant une fiscalité suffisamment progressive pour écrêter radicalement tous les revenus financiers distribués aux actionnaires et aux créanciers au-delà d'un seuil qui pourrait être celui du taux de croissance de l'économie.

Le dissuader de spéculer en taxant toutes les transactions financières avec des taux variables en fonction de l'ampleur du risque de spéculation.

3. Tout cela ne serait que technique si l'enjeu n'était pas politique.

Politique car il s'agit d'enlever le pouvoir à ceux qui, non seulement détiennent l'argent, de l'argent en quantité astronomique, mais qui envisagent de soumettre à son rendement la moindre activité humaine, la moindre ressource, le moindre espace ou signe de vie.

Politique car le système financier est en train de faire école. Tout devient objet de spéculation : les hypothèques immobilières prises sur les ménages modestes, les matières premières en voie de raréfaction, l'eau dont la distribution tend à être monopolisée par trois multinationales, la terre vouée à produire des agro-carburants à la place de la nourriture, le climat dont le devenir est confié à une Bourse de permis de polluer, etc.

Politique car est en jeu la pérennité d'équilibres fragiles, tant écologiques que sociaux, à l'heure où des émeutes de la faim éclatent en Afrique et ailleurs parce que les politiques néolibérales ont fini par provoquer ce pour quoi elles étaient faites, à savoir l'enrichissement des riches et l'appauvrissement des pauvres.

Alors, deux petits riens, les deux articles de traités anti-démocratiques ? En 1931, Paul Valéry écrivait : « Le temps du monde fini commence ». Aujourd'hui, l'heure est venue de sonner la fin de la récréation pour le capital.

Jean-Marie Harribey
(Attac France) 5 avril 2008

Spéculation et crise : ça suffit !

Plusieurs économistes européens, dont de nombreux membres d'attac, ont lancé une pétition pour demander plus de contrôles sur les mouvements de capitaux au niveau européen. Nous publions ci-dessous le texte de la pétition que vous pouvez aussi signer en ligne sur le site http://www.stop-finance.org

La finance déréglementée détruit les sociétés. Silencieusement, au quotidien, quand les actionnaires pressurent les entreprises, c'est-à-dire les salariés, pour en extraire davantage de rentabilité, au Nord comme au Sud. A grand spectacle et avec fracas dans les crises aiguës où se révèlent brutalement les invraisemblables excès de la cupidité spéculative et leur contrecoup sur l'activité et l'emploi. Chômage, précarisation, accroissement des inégalités : les salariés et les plus pauvres sont voués à faire les frais soit de la spéculation, soit des nuisances du krach qui s'ensuit.

Depuis deux décennies, le cours de la finance mondiale n'est qu'une longue suite de crises : 1987, krach boursier ; 1990, crise immobilière aux Etats-Unis, en Europe et au Japon ; 1994, krach obligataire américain ; 1997 et 1998, crise financière internationale ; 2000-2002, krach internet ; 2007-2008 enfin, crise immobilière et peut-être crise financière globale.

Pourquoi une telle répétition ? Parce que toutes les entraves à la circulation des capitaux et à l'« innovation » financière ont été abolies. Quant aux banques centrales qui ont laissé enfler la bulle, elles n'ont plus d'autre choix que de se précipiter au secours des banques et des fonds spéculatifs en mal de liquidités.

Nous n'attendrons pas la prochaine crise sans rien faire et ne supporterons pas plus longtemps les extravagantes inégalités que la finance de marché fait prospérer. Parce que l'instabilité est intrinsèque à la déréglementation financière, comment les dérisoires appels à la « transparence » et à la « moralisation » pourraient-ils y changer quoi que ce soit, et empêcher que les mêmes causes, de nouveau, produisent les mêmes effets ? Y mettre un terme suppose d'intervenir au cœur du « jeu », c'est-à-dire d'en transformer radicalement les structures. Or, au sein de l'Union européenne, toute transformation se heurte à l'invraisemblable protection que les traités ont cru bon d'accorder au capital financier.

C'est pourquoi nous, citoyens européens, demandons :

- l'abrogation de l'article 56 du Traité de Lisbonne, qui, interdisant toute restriction à ses mouvements, offre au capital financier les conditions de son emprise écrasante sur la société. Et nous demandons également

- la restriction de la « liberté d'établissement » (art. 48) qui laisse l'opportunité au capital de se rendre là où les conditions lui sont le plus favorables, et permettrait ici aux institutions financières de trouver asile à la City de Londres ou ailleurs.

Si par « liberté » il faut entendre celle des puissances dominantes, aujourd'hui incarnées dans la finance, d'asservir le reste de la société, disons immédiatement que nous n'en voulons pas. Nous préférons celle des peuples à vivre hors de la servitude de la rentabilité financière.

Nom et prénom:

Adresse:

Renvoyer à Attac, CP 4314, 2500 Bienne 4

>>>AGENDA>>>

>Bienne-Jura>

Deux sections d'attac en voie de fusionner

Lors de son Assemblée générale du 6 mars, attac jura a fait le constat de difficultés de fonctionnement : le renouvellement insuffisant de ses forces actives paralyse sa capacité d'agir. Face à cette situation, attac jura a fait la proposition de se rattacher à attac bienne pour créer une nouvelle section qui pourrait s'appeler attac bienne jura.

Attac bienne avait déjà discuté lors de son Assemblée générale de décembre de cette possibilité. Il reste maintenant à finaliser cette proposition et de la traduire concrètement dans les faits. Tous les adhérents d'attac jura seront automatiquement inclus dans la nouvelle section. Les personnes qui sont intéressées à participer de façon plus active à cette nouvelle section d'attac sont invitées à se manifester par courriel à bienne@attac.org ou jura@attac.org ou par poste à Attac, CP 4314, 2500 Bienne 4. Nous vous tiendrons ainsi au courant de nos réunions.

Mercredi 23 avril, 19h

Réunion du comité et préparation de la soirée du 28 mai, Restaurant Romand.

Mercredi 30 avril, dès 17h

Rassemblement du 1er mai à la place Centrale avec la participation de Gianni Frizzo, dirigeant de la grève de CFF Cargo à Bellinzone et d'autres orateurs. Apéritif et animations dès 18 heures.

Mercredi 28 mai

Café-débat sur le thème de la gestion de l'eau. Lieu et heure encore à préciser.

>Valais>

Mercredi 7 mai, 19h30

Dernière soupe d'attac sur le thème de la répression en lien avec la commémoration de mai '68 : *Mai 68/mai 2008 : la lutte continue !*, Espace Totem, rue de Loèche 26, Sion

>>> Le traité de Lisbonne

Après la ratification du nouveau traité par voie parlementaire, et cela au mépris du suffrage universel, quatre responsables européens d'Attac tracent de nouvelles pistes contre l'Europe néolibérale (article paru dans "Politis" du jeudi 13 mars 2008).

La France vient de ratifier le traité de Lisbonne, frère jumeau du Traité constitutionnel européen (TCE) rejeté par une majorité de Français et de Néerlandais. Il en sera probablement de même dans les autres États membres, même si les citoyens irlandais, qui seront les seuls à voter par référendum, peuvent encore mettre un grain de sable dans le processus. Évidemment, la pilule est difficile à avaler pour tous ceux qui se sont exprimés et mobilisés contre l'Europe néolibérale. Mais la rédaction et l'adoption de ce traité à la va-vite et en catimini par les gouvernements et sa ratification par voie parlementaire le privent de toute légitimité pour les citoyens européens. Il n'empêchera donc aucunement la poursuite des luttes contre l'Europe néolibérale. Ces mobilisations, qui ont permis le rejet du TCE en 2005, l'abandon de la directive portuaire, ou encore vidé d'une grande partie de son contenu la directive Bolkestein, sont loin d'être terminées. Mais pour passer à la suite, encore faut-il tirer les leçons du passé.

Il faut bien constater que, à la suite de la campagne pour un « non » progressiste au TCE, menée dans de nombreux pays, les forces mobilisées n'ont pas été capables de s'appuyer sur la prise de conscience des citoyens et sur l'impact du double « non » français et néerlandais pour mener une véritable offensive et peser durablement sur l'avenir de la construction européenne. Il est d'autant plus difficile, deux ans après, de résister à un TCE-bis. C'est ce qui peut, en partie, outre le mur médiatique qui s'est mis en place, expliquer que la campagne contre le traité et les centaines d'initiatives en France et dans d'autres pays au cours des derniers mois n'aient pas permis de créer une véritable vague de protestations pouvant influencer les choix politiques.

La première nécessité qui apparaît est celle de mener, bien davantage qu'auparavant, des mouvements de protestation jusqu'à un échelon européen. Mais il nous faut également sortir d'une seule logique d'opposition aux attaques néolibérales et passer « à l'offensive » sur nos propositions alternatives. Cela suppose d'être capable de créer des rapports de force pérennes au niveau européen. Tous ceux qui sont mobilisés contre l'Europe néolibérale font alors face à deux défis : surmonter les divergences de fond sur « l'autre Europe » que nous voulons et faire converger, à un moment donné, toutes les forces sur des campagnes et revendications clés. Cela suppose d'approfondir les débats et de construire des perspectives communes à l'échelle européenne. C'est ce qu'a entrepris depuis plusieurs années le réseau des Attac d'Europe, autour notamment de la rédaction commune de « 10 principes » pour un nouveau traité européen.

Bien entendu, de tels débats pour des mobilisations futures doivent également être menés avec les autres acteurs du mouvement altermondialiste et des mouvements sociaux. Les alliances formées doivent être suffisamment cohérentes pour soutenir des revendications fortes et suffisamment larges pour les faire aboutir. Notre exigence est celle d'une Europe démocratique, écologique, sociale et solidaire en son sein et avec le reste du monde, qui mette les droits humains fondamentaux au centre des politiques. L'Europe que nous voulons est incompatible avec une Union européenne néolibérale qui servirait de cadre au capitalisme financier, et aussi avec la conception social-libérale qui considère la construction européenne actuelle comme

indépassable, quitte à essayer de lui donner un vernis plus social ou écologique. Notre vision s'oppose enfin à l'idée que les États-nations seraient le seul cadre possible de la démocratie et des luttes sociales, et le seul recours face à la mondialisation néolibérale.

Pour autant, si nous voulons peser durablement sur l'avenir de l'Europe, ces alliances doivent intégrer des acteurs indispensables et tenir compte de la grande diversité des mouvements altermondialistes, sociaux, écologistes, démocratiques et anti-impérialistes qui existent en Europe. En particulier, il sera difficile d'agir efficacement sans une participation des syndicats européens. De nombreux syndicats nationaux sont déjà impliqués dans le mouvement altermondialiste ou participent aux forums sociaux. Il faut créer les conditions pour que ce processus s'amplifie avec, notamment, un engagement plus important de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Le même problème se pose d'ailleurs pour une partie du mouvement écologiste européen. Le prochain Forum social européen (FSE), qui se tiendra à Malmö (Suède) mi-septembre, est soutenu par la centrale syndicale LO, membre important de la CES, et par de nombreuses associations écologiques. La participation aux débats qui se poursuivent à une échelle européenne, dans le cadre notamment du FSE et des réseaux thématiques qui s'y rattachent (« Labour and Globalization », « Charte pour une autre Europe », « Réseau européen des services publics », Seattle to Brussels/S2B, Justice fiscale...), peut permettre, sinon de dépasser les divergences, tout au moins de construire des objectifs communs propres à mobiliser les citoyens d'Europe.

Car, au-delà des débats de fond, des alliances devront se faire dans l'action. La difficulté réside alors dans le dépassement des priorités thématiques de chaque organisation, ou dans celui des contingences des situations nationales, afin de converger, à un moment donné, autour de revendications précises, dans des mobilisations unitaires coordonnées à une échelle européenne. Une étape clé de ce processus pourra être le prochain FSE, notamment en ciblant quelques exigences fondamentales d'ici aux élections européennes de juin 2009.

Nul doute que dans ce processus, le réseau des Attac d'Europe peut jouer un rôle important en termes de propositions, qui pourront en particulier être discutées en amont lors de la première université d'été des Attac d'Europe à Sarrebruck, début août. D'ores et déjà se profilent deux sujets cruciaux qui peuvent permettre de poursuivre notre travail d'éducation populaire, de passer des alliances larges, de proposer des alternatives et de construire des mobilisations européennes :

- la régulation des marchés financiers, après la crise financière et la mise au grand jour de l'évasion fiscale au Liechtenstein ;
- l'Europe sociale et, plus précisément, le droit du travail mis à mal par le Livre vert et par la communication de la Commission sur la flexsécurité, ainsi que par les arrêts Viking et Laval-Vaxholm, qui soumettent les droits des salariés, dont celui de mener des actions collectives, à la liberté d'entreprendre, avec pour conséquence l'aggravation du dumping social.

Enfin, en France, la présidence de l'Union européenne sera l'occasion de remettre la question d'une Europe démocratique, sociale, écologique et solidaire au cœur du débat citoyen. Les enjeux sont multiples : élargir notre mobilisation à d'autres acteurs sociaux, nous concentrer sur quelques revendications fortes et inscrire pleinement nos réflexions et nos actions dans un cadre européen. Les prochains mois seront cruciaux pour la poursuite de notre mobilisation en faveur d'une autre Europe.

*Sven Giegold (Attac Allemagne), Pierre Khalfa (Attac France), Alexandra Strickner (Attac Autriche) et Aurélie Trouvé (Attac France).



Manifestation contre la Constitution européenne à Bruxelles Bruxelles/19/3/2006/Sophie Berjou. Photothèque Rouge/SB

> Attac Maroc >

Les prisonniers marocains ont été libérés !

Une bonne nouvelle nous est arrivée du Maroc dans la nuit du vendredi 4 au samedi 5 avril : « Tous les prisonniers du 1er mai ont été libérés suite à une grâce royale. Merci à toutes et à tous pour votre travail et votre solidarité ».

Pour rappel, ces personnes, dont plusieurs camarades d'Attac Maroc, étaient enfermées depuis le mois de mai de l'année dernière pour avoir participé à une manifestation du 1er mai. Suite à une mobilisation internationale, à laquelle a participé attac suisse, ils ont enfin retrouvé la liberté !

Je souhaite adhérer à attac!

○ Notre organisation souhaite devenir membre d'attac, envoyez-nous le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.
○ Je souhaite devenir membre d'attac, envoyez-moi le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.

Nom: ______________________________

Adresse: ______________________________

____

E-mail: ______________________________

Lieu, date, signature

____

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
attac suisse / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève

>Emprunt de films>



chez attac genève
Il est désormais possible pour les membres d'attac d'emprunter gratuitement des films produits ou conseillés par attac. Plus d'une trentaine de films sont disponibles au local d'attac à Genève. Veuillez consulter le site www.local.attac.org/geneve

>>> Université d'été des A

Une autre Europe pour un



Informations générales : www.european-summer-university.eu

Inscrivez-vous pour l'ESU sur : http://www.european-summer-university.eu/pages/fr/inscription/formulaire-d-inscription.php

Soutenez financièrement l'ESU : http://www.european-summer-university.eu/pages/fr/donner.php

Aimeriez-vous co-organiser un forum de discussion ? Inscrivez-vous sur : http://www.attac.de/esu/intern/forum/

ttac d'Europe :

autre monde – Agissons maintenant ! >>>

Depuis des années déjà, Attac organise en été de grandes manifestations culturelles dans de nombreux pays européens, pour apprendre ensemble et les uns des autres, discuter, échanger, élaborer de nouvelles stratégies, rencontrer d'autres personnes et passer ensemble un bon moment. Cette année aussi, du 5 au 7 septembre, attac suisse organisera l'Université d'été qui aura lieu, cette fois-ci, à Berne (des informations plus précises suivront).

Mais l'été 2008 verra pour la première fois la tenue d'une Université d'été au niveau européen (ESU, European Summer University). Elle nous offrira la chance d'apprendre les uns des autres à l'échelon européen, et d'élaborer des stratégies pour construire une autre Europe et un autre monde. Cette Université d'été européenne constituera une avancée importante pour la capacité d'action des mouvements sociaux en Europe. Attac Sarre, qui en sera l'hôte, s'est déclaré prêt à prendre en charge l'organisation locale, avec l'aide de partenaires offrant leur collaboration, celle d'une équipe de préparation supra-régionale et sous la responsabilité, en ce qui concerne le programme, d'un groupe de travail européen.

L'Université des Attac d'Europe aura lieu du 1er au 6 août 2008. Elle se déroulera en totalité dans les locaux de l'Université de Sarrebruck, qui nous offre une infrastructure optimale. Elle table sur 1'000 participants. Les langues de travail prévues sont l'allemand, l'anglais, le français et l'espagnol. Des traductions simultanées sont prévues.

Au cours des mois qui viennent, les lignes directrices du programme et du déroulement de l'Université doivent être mises en place dans un processus européen commun à tous. Nous comptons sur votre soutien, vos idées et vos propositions !

L'Université d'été aidera puissamment les Attac nationaux à mieux se comprendre, se mettre en réseau et collaborer entre eux pour fortifier le mouvement altermondialiste européen. Une autre Europe est possible ! Commençons-la en 2008 à l'ESU de Sarrebruck !

Lieu
L'université d'été aura lieu dans les salles et sur le campus de l'Université de la Sarre, à Sarrebruck.

Prix
Nous faisons presque tout nous-mêmes. Beaucoup de bénévoles étant impliqués, l'inscription est relativement abordable :
- tarif normal : 100 euros
- tarif réduit : 80 euros
- tarif solidarité : 120 euros

Important: sont inclus dans le prix : la participation, la nourriture (avec trois repas par jour) et le logement dans un gymnase ou sur un camping (avec son propre matériel).

Workcamp
Vous pouvez également participer activement à la préparation: Pour pouvoir gérer l'université d'été, nous avons besoin de bénévoles. C'est notre projet commun et nous devons le réaliser ensemble. Pour cela nous préparerons les bénévoles avant l'université, du 29 au 31 juillet 2008, sur place. Ceux-ci seront logés (gymnase ou camping) et nourris gratuitement pendant ces trois jours, puis paieront le tarif prix réduit.

Infos et personnes Infos et personnes à contacter
Toutes les informations importantes du programme sont sur le site de l'université d'été européenne: www.attac.de/esu
Si vous voulez proposer un atelier ou participer à la préparation et à la réalisation des ateliers, utilisez notre espace de travail www.attac.de/esu/intern
Nous publions régulièrement une lettre d'information électronique sur l'université d'été, qui est aussi accessible sur notre site.
Courriel: info@attac.de

	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi
7h45 – 9h15		Petit déjeuner				
9h30 – 10h00		*"Faisons connaissance"*				
10h15 – 12h30		**Séminaires** de deux jours (13)		**Séminaires** de deux jours (13)		**Session plénière de conclusion**
		Séminaires de quatre jours (12)				
12h30 – 14h30		**Repas de midi**				
14h30 – 16h00		3 **forums** parallèles	3 **forums** parallèles	3 **forums** parallèles	3 **forums** parallèles	
16h00 – 17h00		**Récréation**				
17h00 – 18h30	Arrivée et Inscriptions	**Ateliers** (25) pour approfondir les forums et d'autres thèmes	**Ateliers** (25) pour approfondir les forums et d'autres Thèmes	**Ateliers** (25) pour approfondir les forums et d'autres thèmes	**Ateliers** (25) pour approfondir les forums et d'autres thèmes	
18h30 – 20h00	**Dîner**					
Soirée	20h00 **Commencement** 22h00 Fête	**Débat sur «dix ans attac»**	**Concert**	**Attac en Europe, comment unifier nos forces ?**	**Culture** **Fête de départ**	
À partir de 22h30 musique, programme culturel						

IMPRESSUM

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 1'600 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Joëlle Amara, Maurizio Coppola, Ounsi El Daïf, Roman Kuenzler, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua, Jane Seligmann.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coorditrad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.org , ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION DÉBUT JUIN

COURRIER DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org , rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSES

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> L'allocation universell

Un compte-rendu du congrès sur le revenu garanti inconditionnel (RGI) d'octobre 2007 à Bâle

Le deuxième congrès des pays germanophones sur le "revenu garanti inconditionnel" (RGI) a eu lieu du 5 au 7 octobre à Bâle. Le bilan est positif à plus d'un titre, puisque le congrès a réussi à attirer un public à la fois large et varié, avec plus de 250 participant-e-s de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne, de tous âges et de tous horizons – personnes à l'aide sociale, syndicalistes ou universitaires. Le congrès a permis également d'aborder des questions importantes et controversées.

Il avait été déjà clarifié en amont du congrès que la discussion porterait sur un revenu garanti inconditionnel et assurant l'existence (RGI) (allocation universelle, revenu d'existence), dont le sens ne devrait pas être de remplacer l'Etat social existant. Cela impliquait le refus de toute mesure antisociale issue de la conception néolibérale préconisée entre autres, en Allemagne, par l'économiste Thomas Straubhaar de l'institut d'économie mondiale de Hambourg, conception qui est notamment à la base du modèle proposé par le premier ministre du Land de Thuringe (Dieter Althaus, CDU). On a pourtant pu constater parmi les participant-e-s une diversité de points de vue sur ce RGI, ce qui a bien sûr amené des discussions de fond.

Diversité des ateliers et des tables rondes

Le congrès a été inauguré le vendredi soir, à l'aula de l'université, par le sociologue Ueli Mäder, professeur à l'Université de Bâle. Il a rendu hommage à l'œuvre d'André Gorz, décédé peu auparavant, qui compte parmi les principaux précurseurs et initiateurs de l'idée du revenu d'existence. Une discussion a suivi entre des représentant-e-s des structures organisatrices du congrès (les groupes Attac et les réseaux RGI de Suisse, Allemagne et Autriche) sur la question de savoir si le revenu garanti était une "proposition réaliste" ou une "utopie". Cette discussion a été approfondie samedi au sein de cinq ateliers thématiques. Samedi soir, deux tables rondes ont eu lieu à la Maison du Peuple de Bâle avec des représentant-e-s d'initiatives de chômeurs-euses, de partis politiques et de syndicats, devant un public très nombreux. En plus des ateliers de l'après-midi, une rencontre a réuni les activistes de tous bords, qui ont pu avoir des échanges et tisser des liens. Le congrès s'est terminé le dimanche par un débat public sur la question : "le RGI, un droit humain ?", introduit par Peter Ulrich, professeur d'éthique économique à l'Université de Saint-Gall.

Attac suisse s'investit pour la première fois dans cette thématique

C'était la première fois qu'attac suisse entrait vraiment dans la discussion sur le RGI. En effet, la Suisse n'avait pas participé au premier congrès germanophone sur le RGI, qui s'était tenu à Vienne en octobre 2005. Un troisième congrès doit avoir lieu en octobre 2008 à Berlin, pour le 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits humains. Cela montre que la discussion et l'interaction sur ce thème continuent, et attac suisse doit décider, après réflexion, si et dans quelle mesure l'association veut s'investir dans ce projet, et ce qu'elle peut y apporter plus particulièrement. Dans cette démarche, il peut être utile de résumer certaines des controverses qui se sont exprimées pendant le congrès.

Une visée à court ou à long terme ?

1. Les participant-e-s se sont montré-e-s divisé-e-s sur la question des délais : le RGI doit-

il être exigé en tant que mesure d'urgence concrète ou envisagé comme pilier central d'un projet politique à long terme ? D'un côté, on a souligné l'état d'urgence sur le plan social (nouvelle pauvreté, exclusion, chômage, etc.), situation qui demande des mesures immédiates. De l'autre côté, on a pointé les risques d'une mise en œuvre dans le contexte actuel des rapports de force : le RGI serait inévitablement dévié de son sens au profit de la régression sociale ou d'une "optimisation" fatale des systèmes de sécurité sociale existants. Selon qu'on se prononce pour le court ou le long terme, on mise en priorité soit sur des alliances avec des partis établis (voire des partis au pouvoir), soit sur le développement d'un mouvement social qui lutte (entre autres) pour un revenu de base inconditionnel garantissant l'existence.

Quid du financement ?

2. Une autre controverse a porté sur la question du financement du RGI. L'idée qu'il y en a "assez pour tout le monde" fait à peu près l'unanimité, étant donné la dynamique de la production de la richesse et le développement de la productivité du travail. Mais la question du financement a trouvé des réponses concrètes très divergentes. D'un côté, on propose d'augmenter la TVA et de supprimer parallèlement les impôts sur le revenu et sur le capital tels qu'ils existent aujourd'hui ; les voix à l'appui de ce modèle considèrent qu'il permettrait d'introduire le RGI sans augmenter la charge fiscale globale. Les critiques qui s'adressent à ce modèle jugent qu'il reprend la stratégie néolibérale d'un déplacement de la charge fiscale des impôts directs aux impôts indirects. La redistribution des richesses vers le bas, telle qu'elle est visée par le RGI, se verrait annulée par de telles mesures. Celles et ceux qui critiquent le modèle TVA revendiquent donc un financement par l'imposition de la fortune, des revenus et des rendements du capital. Attac aurait ici son mot à dire sur les questions de politique fiscale.

Le sens du travail

3. Une autre question importante, au sein de la discussion sur le RGI, est celle de la signification sociale du "travail", considéré comme participation aux activités nécessaires à la société. Certain-e-s partent de l'idée que la rationalisation et l'automatisation raréfient le travail, si bien qu'il n'est pas (ou plus) possible de donner du travail à toutes les personnes qui en veulent. Dans cette optique, le RGI serait le moyen d'assurer, indépendamment du travail, un revenu garantissant l'existence. D'autres critiquent cette attitude parce qu'elle signifie que l'on abandonne la lutte pour le droit au travail et pour le droit du travail, et que l'on accepte la fracture sociale entre les personnes qui travaillent et celles qui vivent du RGI. Cette fracture serait néfaste aussi bien à la justice sociale qu'à de nouvelles formes de solidarité. À partir de ce point de vue, on pourrait faire le lien entre la revendication du RGI et la revendication du droit à une activité intéressante et utile à la société, dont les conditions, les contenus et les buts seraient bien sûr à discuter de façon collective et démocratique. Le problème de la "démocratie économique" est posé !

Un revenu garanti... pour quel projet de société ?

4. Enfin, les opinions divergent également sur le plan des principes sociaux en vertu desquels serait exigé un revenu garanti. Parmi les milieux défendant une forme de RGI, on trouve des forces sociales-libérales et néolibérales, qui voient dans cette idée un moyen de diminuer encore le rôle de l'Etat et d'imposer pleinement les lois du marché. Selon cette conception, le RGI a pour tâche non seulement de servir de filet de secours dans le domaine social, mais de contribuer à la libération du potentiel créatif qui sommeille en chacun-e de nous. L'avenir est ainsi placé sous le signe de l'entreprise innovante et sociale : une vision selon laquelle nous pourrions toutes et tous être des entrepreneurs·euses. C'est d'ailleurs le slogan de Götz Werner, le patron de la chaîne allemande de produits parapharmaceutiques "Drogeriemark", qui est aussi le représentant le plus connu de ce courant en Allemagne. Ce point de vue a été critiqué par celles et ceux, parmi les participant-e-s, qui ont des références de gauche et qui dénoncent les conséquences sociales et écologiques dramatiques d'un marché prétendument libre (mais en réalité fortement influencé par les grandes entreprises et les instances gouvernementales). Dans cette perspective, le concept même d'entrepreneur (capitaliste) repose sur l'exploitation de l'être humain par l'être humain et doit être fondamentalement remis en question. Il ne s'agirait pas pour autant de défendre "l'Etat" contre "le marché", mais de profiter de la démarche RGI pour développer de nouvelles formes de débat public, de solidarité et de démocratie. Manolo Saez, du réseau Baladre d'Espagne, apporte une proposition intéressante : pour lui, une partie du RGI devrait être versée non aux individu-e-s mais à un fonds communal ou de quartier, qui serait géré démocratiquement au moyen d'un débat collectif sur les besoins et les intérêts en présence.

En conclusion, le bilan du deuxième congrès sur le RGI permet de constater que ce thème débouche sur un enjeu majeur : Quel "autre monde" voulons-nous ? Attac suisse a autant à apprendre qu'à apporter dans le cadre de tels débats.

Traduction : Hélène Ménissier, Coorditrad



>>> Les barbelés de l'Europe utilitariste >>>

La nouvelle loi sur les étrangers est entrée en vigueur au 1er janvier 2008. Toutefois, les autorités n'ont pas attendu les entrées en vigueur officielles pour appliquer ces lois drastiques. Les pratiques se sont durcies et les extra-européens n'ont pratiquement plus aucune chance d'obtenir des autorisations de séjour de longue durée. Par ailleurs, de nouvelles catégories de personnes, au bénéfice de permis considérés comme stables jusqu'à présent, reçoivent des décisions d'expulsion de la part des autorités, notamment pour dépendance financière. Ces pratiques consacrent la conception utilitariste de l'immigration et renforce la notion de travailleur jetable. Par ailleurs, des discriminations de plus en plus nombreuses à l'encontre de migrants en relation avec leur pays d'origine sont visibles dans les décisions de refus d'octroi d'une autorisation de séjour. Le racisme, la xénophobie et l'utilitarisme ne sont ainsi plus cachés mais apparaissent au grand jour, confortés par des idéologies populistes et ultralibérales.

Dans ce contexte, les régularisations de sans-papiers sont devenues impossibles, ceci même pour des personnes qui travaillent en Suisse depuis plus de vingt ans. L'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes a eu pour effet de limiter de manière implacable le nombre des étrangers extra-européens en Suisse et la régularisation de sans-papiers va à l'encontre de cet objectif. Pourtant, ces travailleurs et travailleuses illégalisé-e-s sont au nombre de 150'000 à 300'000 en Suisse.

Droit de rester pour touTEs !

Le 1er décembre se sont réunis à Berne plusieurs associations actives dans l'immigration, des associations de migrants, syndicalistes et individus. L'idée de cette réunion était de relayer au niveau national une initiative zurichoise, du nom de Droit de rester pour touTEs. Cette initiative entend exiger une application immédiate d'un article de loi qui prévoit la régularisation de requérants d'asile déboutés présents en Suisse depuis plus de 5 ans. Reprenant le slogan de Droit de rester pour touTEs, la réunion du 1er décembre a permis une discussion approfondie sur les revendications à apposer pour un véritable droit de rester. Les débats, animés et participatifs, sont arrivés à la conclusion que le droit de rester passait par :

- l'arrêt immédiat de toutes les expulsions
- la régularisation collective de toutes les personnes au statut précaire (sans-papiers, permis F, requérants d'asile déboutés, personnes frappées de non-entrée en matière)
- le droit à un véritable regroupement familial





Ces revendications s'inscrivent dans une lutte pour une égalité de traitement totale entre suiss-ess-es et immigré-e-s. Elles doivent être portées par des groupes locaux déjà existants (Zurich) ou en construction (Berne, Fribourg). C'est aussi les groupes locaux, garants d'une certaine auto-organisation, qui devront développer des actions ou autres manifestations à même de créer un nouveau rapport de force politique plus favorable.

La réunion proposait de poser un cadre national au initiatives locales. Ce cadre, large, permet une référence commune (les revendications) et un mode d'action coordonné. L'importance d'une telle structure ne pourra être réelle que s'il existe des mouvements locaux, autonomes et auto-organisés. Une structure nationale coupée de toute réalité de terrain ne serait d'aucune utilité à la lutte sociale que doivent mener les immigré-e-s de ce pays.

Rapport du Conseil de l'Europe sur les « Programmes de régularisation de la situation des immigrés clandestins »

Le 6 juin passé (2007) le Conseil de l'Europe s'est exprimé sur les régularisations collectives. Il reconnaît que plus de 5 millions de sans-papiers vivent sur le territoire européen et admet que « pour beaucoup d'Etats, les retours volontaires ou forcés peuvent constituer une solution privilégiée mais ils ne sont pas toujours possibles. Certaines personnes ne peuvent pas être renvoyées dans leurs pays faute d'accord de réadmission et certains Etats peuvent décider de ne pas renvoyer d'autres personnes pour des raisons humanitaires ou même économiques, si leurs économies dépendent de la main-d'œuvre fournie par les immigré-e-s en situation irrégulière ».

A travers le rapport se traduit la vision traditionnelle européenne de la politique migratoire : utilitariste et au service du capital. Le souci du Conseil de l'Europe qui plaide pour des critères économiques aux régularisations démontre la tension entre l'idéologie néo-conservatrice des Etats européens, les besoins de l'économie et la réalité sociale des migrants.

La revendication du droit de rester est d'actualité pour les Etats et leurs économies. La campagne du « Droit de rester pour toutes et tous » peut utiliser le débat européen comme porte d'entrée pour imposer la question de la régularisation en Suisse. En nous impliquant dans ce débat, nous luttons pour une notion du droit de rester absolue et non pas définie par des critères économiques.

Philippe Blanc et Sébastien Franco, collectif « droit de rester » Fribourg. Contactez le collectif :
t : +41 (0)26 424 21 25
ccsi.sos_racisme@bluewin.ch